



L'équipe municipale a toujours clamé haut et fort sa volonté de permettre aux occupants de logements sociaux, de devenir propriétaires de leur habitation.

Il y a quelques années, plusieurs occupants d'HLM sur le Hameau avaient pu devenir propriétaires de leur maison.

Ce mercredi 14 avril, les locataires de la SADIF étaient réunis salle François Villon sur l'invitation conjointe du maire et du bailleur social, pour envisager les conditions de vente de la maison qu'ils occupent depuis de nombreuses années.

Pour ce faire, il faut naturellement l'accord de la société HLM, mais également un avis favorable de la mairie, du SAN, et une décision finale prise par M. le Préfet.

Le débat fut très intéressant. Il a permis de nombreuses mises au point de part et d'autre et nous pensons que l'opération envisagée connaîtra un fort succès.

Tout le monde est gagnant : l'office d'HLM récupère de la trésorerie qui lui permettra de construire d'autres logements, les locataires deviennent propriétaires moyennant un prix de vente « social », ceux qui ne désirent pas s'engager restent locataires sans aucun changement, la mairie tient ses promesses et répond aux besoins et aux désirs des habitants de la commune.

Nous n'avions pas compris, en son temps, le vote négatif du SAN, pour une telle opération.

Nous avons été choqués par la déclaration de notre conseillère générale Mme Tallet qui avait déclaré péremptoirement que « ceux qui avaient de l'argent n'avaient qu'à acheter dans le privé » mais il semble que la doctrine politique de l'intercommunalité ait évolué depuis.

Une seule ombre au tableau : ces opérations diminuent d'autant le pourcentage de logements sociaux locatifs disponibles dans la commune et donc il convient de bien gérer pour ne pas tomber sous la barre des 20 %, sous peine d'enfreindre la loi et de devoir régler des pénalités.

**ALAIN KELYOR
MAIRE D'EMERAINVILLE**

QUINZE enfants se sont initiés aux joies du jardinage lors du premier atelier de jardinage organisé par la Maison de l'Environnement, le 3 avril. Malgré la pluie battante, les petits émerainvillois ont semé des petits pois ainsi que des graines de phacélie. Après ces premiers pas sur la parcelle qui leur est dédiée, les enfants ont trouvé refuge dans la serre pour continuer

leur apprentissage avec Benjamin de l'Association Alliance Terre Vie. Bien à l'abri, ils ont planté des graines de légumes, de fleurs... dans des pots qu'ils ont confectionnés à l'aide de bouteilles en plastique. Ces jardiniers en herbe pourront suivre le développement des plantes en participant au moins une fois par mois à ces ateliers éducatifs. Le nombre de places étant limité, il est préférable de s'inscrire à l'avance auprès de la Maison de l'Environnement. Téléphone : 01.60.05.34.42





LES CLOCHES ont été une nouvelle fois au rendez-vous de Pâques. La tradition des oeufs de Pâques a, en effet, encore été respectée. Sous un ciel incertain, les enfants de âgés au plus de 11 ans, se sont présentés aux Parcs de l'Ancien Monastère et Denis le Camus. Accompagnés de leurs parents les plus jeunes ont cherché frénétiquement les oeufs semés ici ou là dans l'herbe.

Si les petits ont eu des zones de recherche restreintes, les plus grands ont dû parcourir des étendues plus vastes pour trouver leur bonheur.

Organisée par l'Espace Saint-Exupéry, cette manifestation a connu un franc succès et a comblé les gourmands.

UNE NAVETTE est à la disposition des personnes désireuses de se rendre au magasin Carrefour de Pontault-Combault les mardis 13 avril, 11 mai, 8 juin et 29 juin. A chaque fois deux départs sont programmés : le premier place Saint-Just à 13h45 et le second devant le poste de police municipale à 14h00. Le nombre de places étant limité à bord du minibus, il est nécessaire de réserver sa place le plus tôt possible en téléphonant au : 01 60 05 99 86 ou au 01 60 05 99 62.

LA FRIPERIE sociale a toujours besoin de votre générosité. Vêtements, chaussures et accessoires sont toujours les bienvenus. Si vous avez dans vos armoires ou votre grenier de tels articles dont vous ne vous servez plus, vous pouvez toujours les déposer en mairie aux heures d'ouvertures ou à la mairie annexe de Malnoue.

En outre, une braderie ouverte à tous a lieu le dernier mercredi de chaque mois de **9h30 à 17h00** sans interruption. La prochaine braderie aura donc lieu le 28 avril.

PLUS DE 80 personnes ont assisté, le 27 mars, à la représentation de la pièce «Mélisande et l'anneau magique» à l'Espace saint-Exupéry.

Captivés par les comédiens, les enfants se sont laissés porter par l'énigme de cette pièce se déroulant à une époque où la magie, les fées et les princesses

se côtoyaient. Un conte qui a permis aux plus jeunes de découvrir pourquoi ils recevaient des cadeaux au moment de Noël.

L'histoire du Père Noël qui a comblé des enfants toujours à la recherche d'informations sur ce sujet.



DES ARTISTES en herbe ont présenté leurs oeuvres les 9 et 10 avril à la Maison de l'Environnement et à la salle François Villon.

Alain Kelyor, maire et Christine Morin, adjointe au maire, chargée des Affaires scolaires et de la Jeunesse, ont parcouru cette exposition en présence de nombreuses autres personnalités.

Les enfants des écoles du Bois d'Emery, Jean-Jaurès et du collège Van-Gogh du Réseau d'Education Prioritaire ont travaillé sur le thème de l'écologie et du développement durable.

Cela a donné des oeuvres colorées et



parfois étranges mais non dénuées d'intérêt.

Félicitations à tous.

Un acte scandaleux

La colère et l'indignation prévalaient le 14 avril au matin dans tous les esprits sains de cette commune. Dans les premières heures de la matinée, un spectacle de désolation attendaient les émerainvillois du Bourg qui partaient à leur travail.

Des inconnus, des abrutis, des inutiles, ont pris un plaisir certain à dégrader des véhicules en stationnement, place du 8 mai, square de la Chablée, rue de la famille Auribault et sur le parking de l'Espace François-Villon.

Un parcours de destruction qui touche des particuliers et la mairie.

Des actes incompréhensibles, gratuits qui empêchent les propriétaires des véhicules de se rendre à leur travail. Ils devront, bien entendu, perdre du temps à déposer une plainte au commissariat de police, s'expliquer avec leur assureur, tenter de se faire rembourser... Evidemment le ou les auteurs de ces actes n'en ont cure. Ils se sont amusés à détruire dans le seul but de nuire à autrui sans connaître leurs «cibles». Ce ne sont ni des riches, ni des décideurs mais tout simplement des personnes qui tentent dans un environnement



Les indices laissés derrière eux permettront, sans doute, de retrouver les auteurs de ces actes

être les frères et soeurs des auteurs) ont été privés de sortie.

La municipalité, quant à elle, devra subir le coût des réparations si celles-ci peuvent être effectuées. Le parc automobile n'est plus tout jeune et si les réparations dépassent la valeur vénale, elles ne pourront être effectuées et les voitures ne seront pas remplacées. Outre les poursuites pénales que le ou les auteurs risquent, ils doivent aussi savoir que leurs parents paieront sur

sont envolés aux premières notes des sirènes de police.

La veille, une patrouille pédestre de la police municipale en contact avec les gardiens d'immeubles a découvert des tags injurieux envers les policiers.

Les auteurs de ce graffiti qui stipule qu'ils « e... la police municipale » sont en cours d'identification. L'un des auteurs présumés n'en serait d'ailleurs pas à son coup d'essai. Les parents de ce mineur devront assumer les conséquences, pécuniaires et judiciaires, des bêtises de leur fils.

Si la mairie est une des cibles de ces délinquants, la police municipale elle, se retrouve en première ligne. Ses patrouilles, sa présence sur le terrain à toute heure du jour et de la nuit, gênent les auteurs de ces faits dans leurs « activités » quotidiennes.

La police municipale ne peut en aucun cas agir seule. Il faut que chaque citoyen l'aide dans sa tâche. C'est la condition *sine qua none* pour faire baisser la violence sur notre commune.

N'hésitez pas, si vous êtes témoin d'un acte malveillant, d'une bagarre, d'un cambriolage... à appeler le poste de police municipale. Votre identité ne sera en aucun cas divulguée. Aucune représaille ne pourra être exercée à votre rencontre. En revanche, par ce geste citoyen vous contribuerez à assainir les rues de notre commune et à les rendre plus sûres.

Tous unis nous pourrons vaincre ce fléau qui gangrène notre pays.

Pour requérir les équipages de patrouille : 0800 099 600



économique difficile de vivre et de conserver leurs biens durement acquis. La cible principale des voyous a été la mairie. Pas moins de quatre véhicules municipaux ont subi les assauts de ces personnes. Pas une glace n'a résisté à ces vandales. Un véritable acharnement contre des véhicules qui sont, en quelque sorte, le symbole de l'autorité. Bien entendu, cet acte absurde a eu un coût immédiat pour la population. Quatre véhicules vandalisés ce sont quatre véhicules qui ne peuvent plus être au service des contribuables. Le mini-car qui devait transporter des enfants sur des lieux d'animations est resté sur le parking et les enfants (peut-

leurs impôts les conséquences de ces dégradations. La mairie a déposé une plainte au commissariat de police de Noisiel et les fonctionnaires ont entamé une enquête qui, espérons-le aboutira rapidement.

En quelques jours, les actes malveillants se sont multipliés.

Le 13 avril en fin d'après-midi, la police municipale a été appelée pour une bagarre entre une bande de Malnoue et sa rivale de Pablo-Picasso de Champs-sur-Marne.

Avant que les policiers municipaux arrivent sur les lieux renforcés par les effectifs de la police nationale, les «coquelets» qui voulaient en découdre se



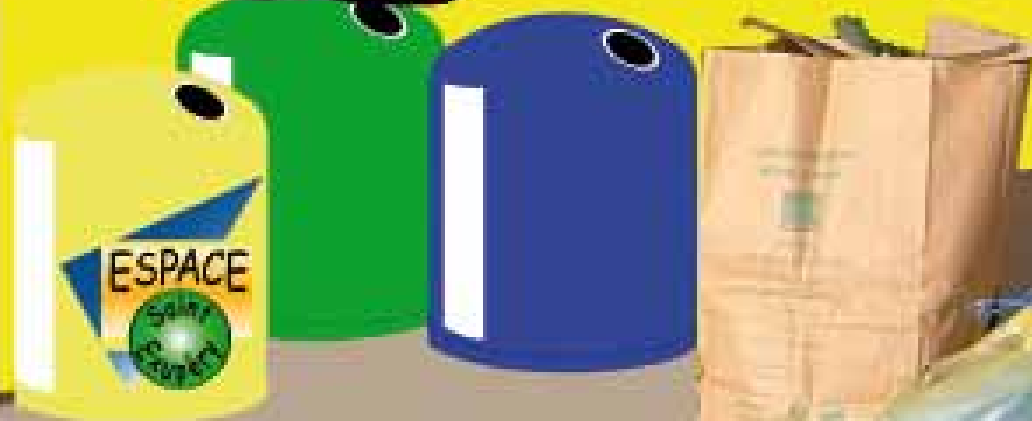
Tigrella

la Sorcière de la Déchetterie

une comédie interactive de 3 à 333 ans



ECRIT ET INTERPRÉTÉ PAR
ARMELLE FOULIN &
ANNABELLE LAGAUDE



SAMEDI 22 Mai à 16h30

à l'ESPACE ST EXUPERY

01 60 37 61 25